

Vendredi 28 juillet

Centre de loisirs du SIVOM de la Communauté du Béthunois

Attestation Obligatoire à transmettre au Service Jeunesse lors de l'inscription

L'enfant (nom et pi	rénom)	Age :
L'enfant est inscrit sur la commune de (ville)		
se rendra sur le centre de loisirs de :		
□ Lozinghem, école les Graminées (rue du cimetière)		
□ Essars, école Pierre Bachelet (rue du 11 novembre)		
□ Labourse, ancienne école maternelle (rue Achille Larue)		
□ Fouquières les Béthune, école Yves Duteil (rue Basse)		
	MATIN Demande d'accueil échelonné sur le centre à partir de 7h30 (préciser l'heure)	SOIR Demande d'accueil échelonné sur le centre jusque 18h30 (préciser l'heure)
Lundi 10 juillet		
Mardi 11 juillet		
Mercredi 12 juillet		
Jeudi 13 juillet		
Lundi 17 juillet		
Mardi 18 juillet		
Mercredi 19 juillet		
Jeudi 20 juillet		
Vendredi 21 juillet		
Lundi 24 juillet		
Mardi 25 juillet		
Mercredi 26 juillet		
Jeudi 27 juillet		

Signature obligatoire :